

AIDE AUX
AIDANTS

L'AIDE AUX AIDANTS. Notre priorité.

Soutien psychologique, entraide et échanges, solutions de répit, aide financière, ... des solutions existent pour améliorer votre vie au quotidien. Un conseiller est à votre écoute pour définir avec vous les solutions les plus adaptées.

AIDE AUX
AIDANTS

Plus d'information sur www.centredeprevention.com

• RETRAITE COMPLEMENTAIRE
agirc et arrco

Avec l'Agirc et l'Arrco, les groupes de protection sociale agissent pour une action sociale et solidaire : AG2R LA MONDIALE • AGRICA • APICIL • AUDIENS • B2V • CREPA • HUMANIS • IRCEM • IRP AUTO • KLESIA • LOURMEL • MALAKOFF MEDERIC • PRO BTP

Février 2016

AIDE AUX
AIDANTS

Vous aidez un proche ?
Nous pouvons vous aider...



UNE ACTION
SOCIALE

Retraite
complémentaire
agirc-arrco

Un service de l'action sociale de votre Caisse de retraite complémentaire

L'Agirc et l'Arrco sont les organismes qui gèrent la retraite complémentaire. Mais leur mission ne s'arrête pas là. Une action sociale est là pour vous aider à bien vivre votre situation de proche aidant. Elle met en place des services qui vous permettent, face à des difficultés, d'assumer vos tâches quotidiennes et prendre soin de vous.

» Nous accompagnons les AIDANTS.

» À qui s'adresse l'AIDE AUX AIDANTS ?

Vous avez dans votre entourage proche une personne malade, âgée ou en situation de handicap que vous aidez régulièrement ? Vous vous sentez fatigué(e), seul(e), vous avez besoin de repos ou vous rencontrez des difficultés à faire face au quotidien ? Votre caisse de retraite complémentaire vous accompagne en vous proposant des solutions personnalisées.

» Quelles aides sont disponibles ?

Votre caisse de retraite vous propose de nombreuses solutions d'aide pour permettre de faire face au quotidien. Le service Ecoute Conseil Orientation Hébergement de votre caisse de retraite complémentaire ou de celle de la personne que vous aidez est à votre disposition pour une recherche d'établissement de retraite ou toute autre orientation vers une solution adaptée.

Votre caisse propose également de l'information et des échanges sur la situation d'aide à un proche : conférences-débats, groupes de paroles, ateliers.

Si vous en ressentez le besoin, vous pouvez également faire un bilan personnalisé avec des spécialistes (bilan médical, bilan psychologique, bilan social) dans un Centre de Prévention Bien vieillir Agirc-Arrco. (site Internet au dos).

Il existe des solutions de répit comme le *Village Répit Familles® Touraine* qui propose un séjour de tourisme avec un encadrement médico-social pour les personnes âgées en perte d'autonomie et leurs proches aidants.

D'autres formes d'aides peuvent aussi vous être proposées.

Votre conseiller vous informera sur les dispositifs existants.

» Comment ça marche ?

- **Vous contactez votre caisse de retraite complémentaire** dont le nom figure sur ce document.
- **Votre conseiller est entièrement à votre écoute** pour vous accompagner personnellement. Il définit avec vous le type de soutien le plus adapté à votre situation.
- **Votre conseiller vous oriente** le cas échéant vers l'organisme d'aide agréé par votre caisse de retraite.

» Combien ça coûte ?

Certaines prestations sont gratuites.

D'autres sont prises en charge en partie par votre caisse de retraite complémentaire.

